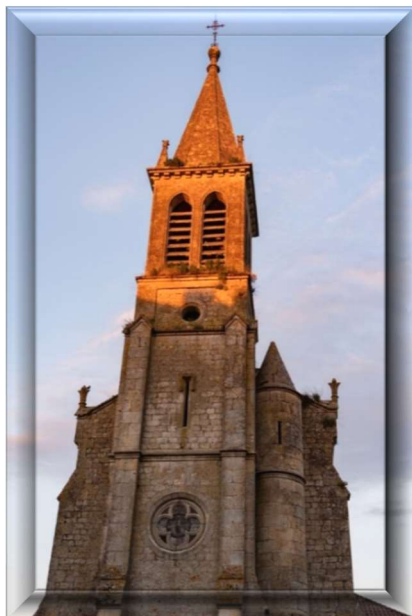


Le Petit Sempesserrois



Bulletin municipal N°28 – Janvier 2023



SOMMAIRE

Etat civil 2022	4
Le mot du maire	5
Adishatz Léopold	8
Notre mairie et son conseil municipal	9
Le recensement dans notre commune	10
Cérémonie du 19 Mars 1962	11
Aménagements touristico-culturels : Une fresque dans notre village	12
L'exposition de peinture Nadine Calais	15
7 ^{ème} Journée citoyenne	16
Cérémonie du 11 Novembre	19
La mise en sécurisation de l'école et de la RD 284	21
Le transfert de compétences des bâtiments scolaires	24
Les illuminations et décorations pour les fêtes de fin d'année	25
Retour sur les festivités 2022	26
Nos associations et leurs calendriers 2023	29
Repas inter assos et le J7	31
Quelques nouvelles de l'USS	32
Les commerçants et artisans	34
Infos pratiques	35
Publicité	40

ETAT CIVIL 2022

NAISSANCE

25.04.2022 Aimé DELPUECH

Tous nos vœux de bonne santé au bébé et félicitations aux heureux parents.

DECES

29.12.2021 SAINT-PIERRE épouse RHODES Simone

24.03.2022 SENTIS épouse FAVE Monique

28.05.2022 PAGNACCO Hélio

11.08.2022 FERRADOU épouse CANTALOUPE Paulette

07.11.2022 DARROUX épouse DELPUECH Marguerite

18.11.2022 CAHUZAC Claude

04.12.2022 MATEOS Léopold

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.

NOUVEAUX ARRIVANTS

MURATI Bruno et Paula « A Clarissens »

LAFON Clément Au Village

WHYTE Alexander et Kaya Au Village

TEYSSANDIER Alexandre et Fanny et Jules à « La Chapelle »

BRISSAUD Bruno et Evelyne Au Village

ORTOLAN Thierry et Agnès à « La Tuilerie »

DEGARDIN CARCY Anne au Village

Nous leur souhaitons la bienvenue.



LE MOT DU MAIRE

Mes très chers concitoyens,

Si l'épidémie est toujours présente, que dire de cette actualité mondiale nous impactant dans chaque foyer et cet été caniculaire, le plus sec que nous n'ayons jamais connu. Les niveaux de l'eau sont au plus bas partout sur le système Neste irriguant nos territoires. Il faut impérativement que les services de l'Etat soient vraiment des facilitateurs pour rapidement délivrer les autorisations d'agrandissement ou construction de lacs collinaires. Il y a urgence, mais hormis l'augmentation en tout genre y compris le coût de l'eau, c'est bien tous les foyers qui subiront cette inflation. Ceci étant et pour toujours rester le plus positif possible, je suis heureux de vous annoncer que nous nous reverrons, si vous le souhaitez, à la salle des fêtes pour la présentation des vœux le **samedi 14 janvier 2023 à 18h30**.

Si M. Lucien Fourcade a fêté ses 101 ans, nous avons un second centenaire au début de l'année, en l'occurrence M. Léopold Matéos, celui-ci nous a quitté récemment ainsi que plusieurs aînés de la commune. J'ai aussi été bouleversé par le décès au printemps d'Hélio. En cette période de rassemblement des familles, je pense profondément au chagrin et la douleur qui vous touchent dans ces disparitions.

La situation sanitaire a continué à impacter nos effectifs et aussi les élus. Je remercie très sincèrement tous nos personnels qui se dévouent pour tous ces remplacements et font en sorte que tous les services fonctionnent le mieux possible. Malgré l'effondrement de la toiture de la cuisine scolaire en juin, tout a été mis en œuvre, très rapidement, pour poursuivre la cantine avec aussi la compréhension des parents d'élèves et la réactivité du charpentier, M. Belon Daniel.

Les projets suivent leurs cours. Le plus important, celui de la sécurisation de l'entrée du village à hauteur de l'école a démarré ce mois-ci. Les contrats sont signés, certaines subventions sont acquises, et pas des moindres (DETR, CD32 ainsi que les « Amendes de Police », dotation pour les projets de sécurité routière abondée par les contraventions perçues sur le territoire du département). Un emprunt conclu avec le Crédit Agricole de Lectoure à 0.47 % sur 10 ans boucle l'auto financement.

La commande de la fresque murale est une réussite absolue. L'artiste internationale retenue par nos administrés et contactée par la chargée d'affaires culturelles du PETR, Aurélie Begou, a réalisé à la bombe une peinture murale d'une qualité exceptionnelle. Si tôt fait et descendue de sa nacelle, Adèle Renault, venue de Belgique, est partie à Bangkok, après avoir partagé avec nos enfants scolarisés les explications de cette création originale. D'autres magnifiques actions ont été réalisées et notamment avec la participation de nos scolaires. Ainsi la très belle exposition de Nadine Calais, artiste peintre, « de l'Univers à l'Egypte » a vraiment accroché la curiosité des gamins et aussi de nombreux visiteurs du territoire ou d'ailleurs. Notre perdrix rouge fait et fera parler d'elle et de notre commune. Le projet s'achèvera cette année avec la mise en place de prises de recharge de vélos (VAE) et surtout la reconstruction de la couverture du lavoir par l'entreprise locale retenue à savoir Tuo Guillaume, aujourd'hui sempesserrois également. La toiture de l'annexe de la salle des fêtes, budgétée et commandée, prévue en novembre, mais retardée par les intempéries, sera finalement réalisée au début de l'année prochaine.

J'ai signé avec le Président de la CCLG, Xavier Ballenghien, le transfert de compétence de nos bâtiments scolaires. C'est enfin, une très bonne nouvelle pour notre commune, il y a longtemps que je défendais ce transfert pour l'ensemble des communes au sein de la CCLG. L'école est et reste toujours sempesserroise, les coûts d'entretien affectés à l'investissement seront pris en charge dorénavant par la communauté de communes. Le fonctionnement et frais de personnels restent à la charge des communes participantes à la scolarité. Dans ce cadre, l'emprunt de 2014 sur la construction de la cuisine et cantine a aussi été repris. Du nouveau matériel de collectivité pour la cuisine a aussi été investi et subventionné à 100 % par l'action « France Relance ». Et pour poursuivre sur notre endettement, l'emprunt sur la station d'épuration a été liquidé en 2022.

La journée citoyenne a pu reprendre, réunissant à nouveau de nombreux sempesserrois. Elle a été partagée en deux actions : l'une à Lasmartres au début de l'été, avant la messe annuelle dans notre magnifique chapelle moyenâgeuse. L'autre à l'automne pour le centre bourg, avec une quarantaine d'administrés se retrouvant après l'effort aux grillades offertes par la maison Neels. A l'issue d'une belle cérémonie du 11 novembre, nous avons pu refaire le repas républicain gérée cette année par l'association du basket avec nos anciens combattants invités par la commune. La mémoire de nos aïeux et de nos disparus a été honorée. Elle le fut aussi le 19 mars en hommage au 60° anniversaire de la fin de la guerre en Algérie avec une remise de décorations aux anciens combattants et le dévoilement d'une plaque commémorative au monument aux Morts.

Les associations reprennent vie ! Le basket rebondit avec la toute nouvelle équipe sénior qui a brillé dans son championnat interdépartemental 21/22 en terminant première. Ils sont actuellement, à mi-parcours, en tête du championnat pré-régional. Les scolaires sont toujours aussi nombreux et les entraînements se poursuivent avec un nouvel éducateur. L'association a réussi le repas de septembre. Toutes ces informations sont développées dans ce bulletin municipal.

L'accès internet à très haut débit n'est toujours pas d'actualité pour l'ensemble de nos administrés, mais les travaux de génie civil ont commencé en ce mois de décembre. Pour autant, selon Gers Fibre, la nouvelle entité départementale gestionnaire de cette installation, la fibre ne devrait être opérationnelle qu'en 2025 sur la commune. Je m'attache à accélérer les choses, cependant nous ne pouvons pas accepter tout et n'importe quoi sur l'installation de cette technologie, notamment en aérien. Les principaux atouts de notre territoire sont l'agriculture et le tourisme. Il serait dommageable pour nos paysages de Lomagne de voir pousser moultes poteaux qui seront couchés par ailleurs à la première tempête. Mais nos raisonnements sont bien peu auprès de nos décideurs, attachés surtout au volet financier, et ce malgré 1.5 M€ alloué par la CCLG à Gers Numérique.


Comme chaque année environ 45.000 € ont été injectés dans l'entretien de la voirie communale. Ce budget annuel reste stable dans la dépense, mais les coûts augmentent. Donc une stratégie d'interventions par zone est mise en place avec l'appui d'un technicien voirie de la CCLG. Ce dernier, en compagnie du premier adjoint, ont récemment contrôlé les travaux réalisés pour les réceptionner et en même temps fait l'inventaire pour 2023. Nous collaborons sous forme de convention avec le SIVOM de Lectoure et traitons avec l'entreprise STPAG de Valence sur Baïse. Sur les gros dégâts subis en juin dernier, notre commune a été classée « sinistrée » par la Préfecture. Suite à notre réactivité, nous avons constitué rapidement un dossier et reçu tout récemment une dotation de l'Etat conséquente.

Le site de dépôts des ordures ménagères du village a été nettoyé en septembre dernier. Malgré les multiples messages, l'affichage sur place, le tri est toujours aussi peu respecté. J'en suis désespéré !

Régulièrement des emballages encombrant encore les bacs marrons...Pire, ces derniers ont été triés à la maison et finissent dans les bacs marrons ! Aucun emballage ne doit y être mis, c'est exclusivement dans les jaunes. Et les verres dans le container, pas par terre ! Tout encombrant doit être transporté à la déchetterie (gratuite) ainsi que les emballages des produits phytosanitaires via leur filière respective. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères passera de 25€ à 65 € la tonne en 2025 et la TEOM a encore augmentée cette année. En deux ans elle est passée de 11.40 à 12.90% en 2022. Appliquons-nous s.v.p !

Très sincèrement et très chaleureusement, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'an nouveau. Prenez soin de vous et de votre entourage et restez prudents pour vous et vos proches et surtout vos aînés.

Philippe BLANCQUART,
Maire de Sempesserre,

*Très bonne année
à tous,
*

C.C.L.G. : Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

D.E.T.R. : Dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux

C.D.32 : Conseil départemental du Gers

SIVOM de Lectoure : Syndicat de voirie

T.E.O.M. : Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères

P.E.T.R. : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural - Portes de Gascogne

V.A.E. : vélos à assistance électrique

ADISHATZ LEOPOLD !

Le 8 février dernier nous avons fêté les 100 ans de **Léopold Matéos**. Il nous a quittés à peine dix mois plus tard, ce 4 décembre. La peine si vite après la joie. Nous garderons tous le souvenir ému de cet anniversaire hors normes. Il suivait de peu celui de Lucien Fourcade, un proche voisin, centenaire depuis le 1er novembre 2021. Ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, Jules et Arnaud, étaient là pour souffler avec lui ses 100 bougies.



Cent ans, cela fait une longue et belle vie. Guy, son fils, et un oncle ont rappelé que les parents de Léopold venaient de la région de Salamanque, capitale de la province du même nom, entre Madrid et la frontière portugaise. Ils sont arrivés après la « grande guerre ». Frappé comme les autres par la « grande saignée », le Gers manquait de bras et accueillait toutes les bonnes volontés. Léopoldo et Maria se sont installés à Terraube, où leur fils est né en 1922.

Devenu cultivateur, le jeune Léopold a vécu à Lectoure. Puis, il rencontré, aimé et épousé **Aldaïe Barbelane** à Sempesserre en 1952. Attachés au village, ils ont décidé de s'y installer et d'y développer leur propre exploitation agricole.

C'est dans cette maison qu'a été célébré l'anniversaire de Léopold. Souriant et détendu, il avait goûté le gâteau et reçu gaiement les cadeaux apportés par ses nombreux proches et invités. Le maire, Philippe Blancquart, lui avait, en compagnie de son premier adjoint, Frédéric Gardeil, remis la médaille d'honneur de Sempesserre.

Oui, nous gardons le souvenir de ces moments de joie dérobés au temps qui passe et nous prions sa famille de recevoir nos affectueuses condoléances.

NOTRE MAIRIE



Maire : Mr Philippe Blancquart

Secrétaire : Mme Ginette Cahuzac

☎ 05 62 68 81 90

📍 1 place Seigneur de Monlezun 32700 SEMPESSERRE

Courriel : mairie.de.sempesserre@orange.fr

Ouverture le mardi de 9 h00 à 12 h00 et le jeudi de 14 h00 à 17 h00

Sites Internet Utiles pour les usagers (particuliers, professionnels, associations)

<https://www.service-public.fr/>

<http://www.gers.gouv.fr/>

ET SON CONSEIL MUNICIPAL

1^{er} Adjoint : Frédéric Gardeil

2nd Adjoint : Christelle Desbuisson

Conseillers municipaux : Isabelle Desprat, Laurent Gobbato, Patrice Griso, Marie-André Hiroz, Yannick Labadie, Natacha Potel et Francis Vergnes

LE RECENSEMENT DANS NOTRE COMMUNE

Cette année, notre secrétaire de Mairie réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19/01/2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Recensement de la population 2023

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 Janvier 2023.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

INSEE / P. BOUTIER

CEREMONIE DU 19 MARS 1962



Les anciens combattants étaient venus en nombre et souvent accompagnés par leur famille, notamment les récipiendaires.

Depuis plusieurs années, la mise en place d'une plaque commémorative avait été évoquée avec les anciens combattants de la commune, dont M. Gérard Espagne et Pierre Ducassé, tous deux décédés aujourd'hui.

Le conseil municipal avait validé en mars 2019, la crise sanitaire en a ralenti son inauguration.

Avec les comités FNACA de Lectoure et Miradoux, la cérémonie de commémoration du 19 mars 1962 se ferait donc à Sempesserre avec le dévoilement de la plaque en hommage aux anciens combattants d'Afrique du Nord.

Pour ce 60^e anniversaire, devant les porte-drapeaux rendant les honneurs, de nombreux maires et élus, les autorités civiles et militaires, huit anciens combattants ont reçu ce samedi 19 mars, la Croix du Combattant après la lecture en préambule du message d'accueil de M. le Maire suivi du message ministériel.

Quatre gerbes ont été déposées par les présidents des comités FNACA, Maurice Séceille (Miradoux) et M. Pierre Oliva (Lectoure), le maire de Sempesserre, M. Ballenghien (maire de Lectoure) et Valérie Manissol, tous deux conseillers départementaux et M le conseiller régional, maire de Saint Clar, David Taupiac.

Ces derniers ont agrafé les médailles à M. Basset Yves, Cazeneuve Jean, Delamoye Michel, Dentella Gino, Gose Alain, Nolib Yvon, Ricaut-Taste André et Tonello Raymond.

A l'issue de cette cérémonie très digne, l'ensemble de la population a été invité au vin d'honneur préparé admirablement par les conseillères renforcées par de jeunes adolescentes disponibles depuis le début de la matinée.



AMENAGEMENTS TOURISTICO CULTURELS

UNE FRESQUE DANS NOTRE VILLAGE



Dans le cadre du projet « itinérance culturelle et touristique du Pays Portes de Gascogne », notre commune a eu la chance d'accueillir l'artiste belge **Adèle Renault** au retour des Etats-Unis et avant de repartir à Bangkok, du 17 au 22 mai afin de réaliser une fresque sur le mur du bâtiment annexe de notre salle des fêtes.

Petit retour en arrière...

L'idée de ce projet est née suite à la volonté de la commune d'effectuer des aménagements touristiques (mise en place de mobilier urbain, couverture du lavoir*...). Après s'être rapproché des techniciennes en charge du volet culturel et budget du PETR, le projet s'est enrichi d'une œuvre monumentale mais aussi de l'installation de prise de recharge pour les vélos à assistance électrique*.



Cet oiseau, la **PERDRIX ROUGE**, a été choisi lors de la présentation aux administrés et d'une réunion précédente avec les institutionnels régionaux faisant suite au projet « Semis Plantes Messicoles ». De ces rencontres en est sortie la volonté de réaliser un oiseau présent dans notre environnement local et rural mais en voie de disparition pour lequel la commune aide à sa réintroduction en replantant des haies sur son territoire (article LPS 2022).

Ce projet s'inscrit à la fois dans les Itinéraires Artistiques en Pays Portes de Gascogne, mais également dans le cadre des Murs d'Audubon porté par l'association Coal au niveau national, qui a pour but de sensibiliser les citoyens à la beauté des oiseaux et leur nécessaire préservation.

C'est un projet qui a démarré à Harlem à New-York, il se développe partout dans le monde, et a désormais une étape chez nous à Sempesserre !



Cette réalisation de fresque a permis de faire du lien entre les habitants grâce notamment à une exploration de notre campagne, de sa faune et de sa flore le 18 mai. Cette expédition d'observation a été menée par des membres de l'association gersoise « la Tchoure » spécialisée dans l'étude et la protection des oiseaux et de leur milieu naturel.

Disponible, des rencontres et discussions ont eu lieu avec l'artiste. Les habitants ont pu voir comment se réalise une fresque monumentale.

L'ensemble peint entièrement à la bombe selon l'inspiration de l'artiste internationale perchée dans une nacelle pendant une semaine caniculaire



Les élèves de l'école intercommunale, associés dès le départ à cette création, ont pu également rencontrer Adèle Renault et ont bénéficié d'ateliers avec l'association gersoise de protection des oiseaux (la Tchoure). Cela a permis de les sensibiliser sur la protection de la faune.





Grâce à ces échanges nous avons pu contribuer à faire réfléchir toutes les générations de la nécessité de protéger la nature.



Pour finir cette semaine riche en rencontres et en échanges, la fresque a été inaugurée le 22 mai. Après une balade dans les alentours du bourg pour identifier nos oiseaux, les participants ont pu apprécier le résultat final de cette magnifique fresque autour d'un apéritif dînatoire offert par la commune et d'une auberge espagnole.



Le coût final de l'opération se chiffre à 40.947 € HT. Les subventions suivantes ont été attribuées :

16.379 € par l'Etat ; 12.284 € pour la Région Occitanie (dotation innovation) et 2.505 € pour la C.C.L.G. dans le cadre de l'accessibilité et développement touristique. L'ensemble de ce projet a donc été aidé à 76 %. Pour info le pourcentage maximum d'aide ne peut dépasser les 80 %.

** Le coffret de recharge pour les VAE sera installé l'an prochain ainsi que la réalisation de la couverture du lavoir qui a été adjugée à l'entreprise locale de TUO Guillaume.*



L'EXPOSITION NADINE CALAIS

VOYAGE SENSIBLE DANS L'EGYPTE DE TOUTANKHAMON



L'exposition « L'Univers et l'Egypte », imaginée par Nadine Calais a égayé et stimulé le village et le voisinage au début de l'été, entre le 21 juin et le 3 juillet. Elle reposait sur la découverte personnelle et sensible de l'Egypte antique. L'artiste semblait vouloir faire ressentir et partager l'éblouissement connu au premier contact de cette civilisation. Elle y est parvenue en mêlant à ses peintures des œuvres et des souvenirs rapportés de ses voyages, mais aussi des produits naturels utilisés par les anciens Egyptiens tels que des papyrus du Nil apportés par Nicolas le Jardinier et des graines d'isatis tinctoria (ou pastel des teinturiers), fournies par Jean-Marie Neels, qui veille sur le Bleu de Lectoure.

Artiste peintre « professionnelle et libre », Nadine Calais a longtemps œuvré à Miradoux, où elle avait son atelier, avant de poser ses valises et dresser son chevalet à Sempesserre. Elle a récemment exposé au Salon de l'Association Internationale d'Art Contemporain à Lyon. La manifestation conçue pour Sempesserre, avec le soutien de la

municipalité et du Crédit Agricole de Lectoure, présentait notamment certaines de ses toiles « égyptiennes », une reproduction très précise du fameux masque de Toutankhamon ou d'autres œuvres de la série des « Nébuleuses ».

Présente tout au long de l'exposition accrochée dans la salle des fêtes, Nadine Calais y a reçu les visiteurs et consacré beaucoup de son temps aux élèves de l'école intercommunale de Sempesserre, accompagnés de leurs enseignants. Ils se sont montrés enchantés de leur visite, ont posé de nombreuses questions et réalisé des travaux pratiques. Les maternelles sont restées plus d'1h 30, manifestant beaucoup de curiosité sur le sujet. Les CP et CE1 et CE2 ont aimé les hiéroglyphes simplifiés pour reproduire leur prénom dans un cartouche. Les CM1 et CM2 ont eu droit à une séance à propos des dieux civilisateurs Osiris et Isis. L'exposition a eu du succès aussi auprès des autres visiteurs, depuis le vernissage jusqu'à la tombola au profit de l'école pour laquelle a été offerte une de ses œuvres.



7^{ème} JOURNÉE CITOYENNE

Le 24 septembre dernier, une quarantaine de Sempesserrois de tout âge, ont participé à cette journée de travaux collectifs dans le bourg destinés à préserver et embellir notre commune.

Poursuivant le labeur de 2021, plusieurs équipes se sont affairées à différentes missions dans le village



L'aire des poubelles et des composteurs a été nettoyée



Un panneau d'affichage a été installé à l'entrée du village et un socle a été coulé pour accueillir une table de pique-nique





Les abords du village ont été nettoyés et élagués



L'église a été dépoussiérée et nettoyée. La chapelle de las martres avait déjà fait l'objet d'un entretien en début d'été





Le presbytère a été désencombré,
débarrassé de plusieurs années
d'accumulations



Un apéritif suivi d'un repas est venu clore ce
moment de convivialité, de partage et d'effort
collectif.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La mémoire et le respect de nos anciens,
toujours dans nos esprits...

Vendredi 11 novembre 2022, à 11h00, la célébration de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a rassemblé une bonne centaine de personnes au monument aux Morts de la commune de Sempesserre. La population était accueillie par le maire Philippe Blancquart. C'est le maire honoraire Robert Baldassarre qui fit la lecture du message officiel ministériel. Cette cérémonie était rehaussée par l'accompagnement musical des enfants de l'école publique intercommunale Germaine Ducassé. Ces derniers, préparés par leur directrice, Myriam Loew Pasquet, ont interprété, solennellement la « Marseillaise » à la flûte et ensuite en chantant. Après ces moments d'émotion et de recueillement, toute la population présente était invitée à partager le vin d'honneur. En mémoire de nos aïeux et en l'honneur des anciens combattants et portedrapeau présents. Un repas républicain organisé par la municipalité en collaboration avec l'association du basket clôturait cette célébration dans la salle des fêtes avec quelques 70 convives ravis du menu et du service. On notait la présence du Général Eric Boss, délégué du Souvenir Français, apportant son amical soutien aux anciens combattants sempesserrois d'Afrique du Nord invités par la municipalité. Ce dernier attribuant un diplôme d'honneur au jeune Baptiste Griso pour son dévouement auprès du Souvenir Français.





LA MISE EN SECURISATION DE L'ENTREE DE L'ECOLE ET DE LA RD 284

La signature du contrat

Après un long ralentissement administratif, le projet concernant les travaux d'aménagement sur la RD 284 et la sécurisation de l'école se concrétisent enfin.



Suite à la publication des marchés faite pour la rentrée, plusieurs entreprises ont postulé en vue de réaliser le projet.

Le maître d'œuvre retenu (agence Cazals de Castéra-Lectourois et cabinet XMGE de Fleurance) a décomposé en 2 lots l'ensemble des travaux, à savoir :

- le lot N°1 intitulé VRD (concerne tous les travaux voirie)
- le lot N°2 intitulé ESPACES VERTS

Pour chacune de ces tranches des critères de jugements bien précis ont été analysés et ont permis de définir une note de valeur technique. Cette valeur technique ajoutée aux critères de classement du prix total HT du chantier a permis à l'ensemble des membres de la commission présents de prendre une décision.

Les critères de jugements sont :

- Le personnel mis à disposition pour la réalisation du chantier
- Les matériels et équipements affectés au chantier
- Les matériaux, à savoir les fiches techniques de tous les matériaux et équipements affectés à ce chantier ainsi que la liste des fournisseurs
- La méthodologie appliquée en tenant compte des différentes spécificités demandées pour le chantier ainsi que la description détaillée des différentes tâches à réaliser. Figure également dans ce volet la précision du calendrier des différentes interventions ainsi que le respect des différents délais.

Les critères de jugement des prix correspondent à un classement du moins cher au plus cher.

Ouverture des enveloppes

Le 25/10/22 l'équipe de maître d'œuvre et les membres de la commission (élus) ont procédé à l'analyse des offres.

lot N°1 VRD - 5 entreprises postulantes ont vu leur dossier analysé

- EIFFAGE – ROUTE SUD OUEST (82)
- STPAG – ROUTIERE DES PYRENEES (32)
- TPG (32)
- LAGARDE TP (47)
- ESBTP (47)

lot N°2 Espaces verts - 3 entreprises postulantes ont vu leur dossier analysé

- SUD OUEST PAYSAGE (82)
- CHRISTIAN BATBIE (32)
- ID VERDE LOT ET GARONNE

Après analyse des différents critères de jugement, les 2 entreprises retenues sont :

lot N°1 VRD : STPAG – ROUTIERE DES PYRENEES (32) pour un montant de 266 873,96 € HT

lot N°2 Espaces verts : SUD OUEST PAYSAGE (82) pour un montant de 41 151,10 € HT

En plus de ces deux entreprises retenues, la commission s'est vue dans l'obligation de nommer un coordinateur SPS afin d'assurer la sécurisation du chantier.

L'entreprise retenue est FDR Coordination à Cadheillan (32) pour un montant de 1685 € HT. Ce coordinateur prévoit 12 visites sur le chantier.

Signature de contrats

Après analyse faite et le choix de la commission présenté en Conseil Municipal la signature des contrats a pu être établie le 24/11/22.



Parlons financement.....

Parallèlement à ces différentes avancées, les dossiers de demandes de subventions et de dotations ont été validés ce qui a permis à l'équipe de finaliser le plan de financement.

Le budget global est couvert en partie par un emprunt sur 10 ans de 170.000 € (taux fixe de 0.47%) auprès du Crédit Agricole de Lectoure. Une dotation de l'Etat pour les territoires ruraux (DETR) de 100 000 € nous a été accordée. La subvention départementale pour un montant de 55.141 € dans le cadre d'un fonds de concours et 46.995 € pour les « amendes de police » alloués par convention avec le CD 32 ont été signées en juin dernier par le Président du Conseil Départemental du Gers Philippe Dupouy et le maire Philippe Blancquart.

Une demande de subvention (en attente de réponse) a été faite auprès de la région Occitanie dans le cadre des aménagements de bourgs et de la mise en sécurisation des transports scolaires, ces derniers sont gérés par la région. Une autre auprès de la CCLG pour l'accessibilité du groupe scolaire sera déposée à la fin du chantier en fonction des montants perçus, ceux-ci ne pouvant dépassés les 80 % d'

D'autres parts, s'agissant d'investissement, la TVA est récupérable.

LE TRANSFERT DE COMPETENCE DES BATIMENTS SCOLAIRES

Depuis cette nouvelle rentrée scolaire, un grand changement est intervenu dans notre école intercommunale en tout cas dans sa gestion et sans trop que tout à chacun s'en rende compte.

Au cours de l'été, une décision d'importance a été entérinée à la C.C.L.G. dans le cadre de la continuité du transfert de compétence "bâtiments scolaires". La communauté de communes de la Lomagne Gersoise était déjà compétente pour les écoles de Lectoure et Fleurance. 7 millions d'euros avaient déjà été engagés lors de la précédente mandature pour les équipements de ces deux centres.

Depuis de nombreuses années, le maire Philippe Blancquart, 1^{er} Vice-Président de la C.C.L.G. souhaitait vivement ce rapprochement pour l'ensemble des communes de notre territoire ayant une école. C'est donc chose faite. Les bâtiments scolaires et tout ce qui se raccroche à l'investissement de celles-ci seront dorénavant gérés par la communauté de communes. Ce transfert constitue un objectif important de la mandature qui se traduira par un plan d'investissement ambitieux de 4 millions d'euros pour l'ensemble de nos écoles rurales. Un diagnostic énergétique a d'ores et déjà été établi ainsi que la priorité sur les travaux à réaliser sur notre école intercommunale Germaine Ducassé. Les techniciens de la C.C.L.G. ont pu constater le bon état général de nos bâtiments scolaires. Notre école sera prioritaire sur les travaux d'isolation et de remplacement du système de chauffage. Autre bonne nouvelle, dans le cadre de ce transfert, l'emprunt de 2013, pour lequel il nous restait à rembourser 44.237 €, accordé par le Crédit Agricole de Lectoure a aussi été repris par la communauté de communes.



Mme. Valérie Broussard pour le Crédit Agricole., Xavier Ballenghien, Président de la CCLG et Philippe Blancquart, Maire et Président du SIVU de l'école intercommunale de Sempeserre ont procédé à la signature de ce nouvel acte.

CETTE ANNEE ENCORE, LE VILLAGE S'ILLUMINE ET S'EMBELLIE POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE



De nouvelles illuminations sont venues compléter notre collection afin d'embellir également le centre de notre bourg et ceux malgré la sensibilisation faite par les hautes instances. Mais soyez rassurés, les guirlandes lumineuses sont à basse consommation (led) et ces dernières n'éclairent pas toute la nuit, elles sont connectées sur l'éclairage urbain.



Cette année, contrairement à l'an dernier, le temps était plus clément pour l'équipe en charge de la mise en place de tous ces décors qui a tout de même nécessité 3 samedis.



Afin de donner encore plus un air de fête à notre village, vous pouvez découvrir, aux entrées du bourg ainsi que sous la treille place du Général Joseph Lagrange, des sujets stylés en bois de récupération, grâce à l'imagination et au talent d'une partie du groupe en charge des illuminations aidée par des bénévoles.



RETOUR SUR LES FESTIVITES 2022

L'ASL

Voyage dans le désert des Bardenas en Espagne du 03 au 07 octobre 2022



Randonnée Pergain Taillac le 16 octobre



Randonnée à Montcuq (Lot) les 12 et 13 Novembre



La Pétanque

Repas annuel le 30 juillet



Les Aînés



Sortie Vianne et
Nérac le 27 août



Repas
d'Automne à
Gimbrède le 15
octobre



Goûter de Noël le
17/12 à Sempesserre



L'USS

La sardinade le 23 Juillet



L'aligot/saucisse le 17 septembre



Les amis de la Chapelle de las Martres



Dans le cadre des journées du patrimoine, la toute jeune association « Les Amis de la chapelle de Las Martres » en accord avec la Mairie avait souhaité ouvrir la Chapelle au public. C'était la première fois que les visiteurs pouvaient admirer ce lieu paisible. Une récente corvée citoyenne fin juin avait permis de nettoyer les abords extérieurs ainsi que l'intérieur.

NOS ASSOCIATIONS...

ET LEUR CALENDRIER 2023

Les Aînés Ruraux de Sempesserre

Président : M Maurice Vergnes

vergues.therese@orange.fr

☎ 05 62 68 82 47

CLUB DES AÎNÉS RURAUX
32700 SEMPESSERRE

Mardi 3 Janvier, belote à Gimbrède	Mardi 4 Avril, belote à Gimbrède
Dimanche 15 Janvier, sortie festival des lanternes à Montauban	Mardi 2 Mai, belote à Gimbrède
Mercredi 18 Janvier, Assemblée Générale à Sempesserre	Samedi 20 Mai, petit loto Club à Sempesserre
Mardi 7 Février, belote à Gimbrède	Mardi 6 Juin, belote à Gimbrède
Samedi 25 Février, petit loto Club à Sempesserre	Samedi 10 Juin, après-midi récréative sous le préau à Sempesserre
Samedi 4 Mars, sortie Zénith de Toulouse (Bodin's)	Samedi 9 Septembre, pique-nique à Dunes
Mardi 7 Mars, belote à Gimbrède	Samedi 14 Octobre, repas Sempesserre
Samedi 25 Mars, repas Aligot à Sempesserre	Novembre, petit loto Club à Sempesserre

Société de Chasse « La Saint Hubert »

Président : Mr Bernard Barbelanne

☎ 05 62 68 92 43



Manifestations non connues à ce jour

Ouverture de la chasse de septembre à février

Union Sportive Sempesserroise

Présidente : Mme Anne-Laure Magne

annelaure.magne32@gmail.com

☎ 06.26.54.13.63



Fin Juin/début Juillet : Assemblée Générale de l'association

Le 22 Juillet : Sardinade

Calendrier des Matches de championnat en page 33

Entraînement des enfants tous les jeudis de 16h30 à 19h00 hors vacances scolaires dans la salle polyvalente

Entraînement des séniors tous les mardis et vendredis de 20h30 à 22h00 au gymnase à Astaffort

Section Pétanque Sempesserroise

Président : Mr Jean Pierre Gobbato

☎ 05 62 68 86 61

29 Juillet : Repas de la Pétanque

Parties de pétanque tous les vendredis soir et samedis après-midi dès que le temps le permet

Association des Parents d'Elèves

Présidente : Mme Laetitia Labat

laetitia_labat@yahoo.fr

☎ 07 88 85 08 81



Manifestations non connues à ce jour

Association Sports Loisirs (A.S.L.)

Président : M Christian Crispel

c.crispel@emeric.fr

☎ 06 86 30 14 32



Le 8 janvier – Rando à Sempesserre suivie d'un apéritif

Le 12 février : Rando à Nérac suivie d'un déjeuner au restaurant et visite du château

Le 12 mars – Rando à Montgaillard (82) suivie d'un déjeuner au restaurant et visite de l'Eglise baroque de la Chapelle

Le 16 avril – Rando à Saint Avit Frandat suivie d'un pique nique et visite du château
Du 20 au 23 avril 2023, Séjour/rando à Najac dans l'Aveyron

Le 14 mai : Rando à Castelnau d'Arbieu suivie d'un pique nique et découverte du hameau d'Aurenque

Du 31 mai au 4 juin 2023, séjour/rando dans le Berry à la Chatre (36), sur les traces de George Sand et Frédéric Chopin.

Juin - Balade berracaise organisée par le Comité des Fêtes de Berrac

1^{er} juillet Rando à Sempesserre en fin d'après midi suivie d'un apéritif et auberge espagnole

2 Septembre : Courte rando en fin d'après midi suivie de l'AG et auberge espagnole

Du 8 au 10 septembre : Séjour/rando dans le massif du Sidore (81)

Le 24 septembre : Rando à Lectoure suivie d'un pique nique au Bastion

Octobre : Rando au Pergain Taillac

Du 3 au 5 Novembre : Séjour/rando au lac du Salagou (34)

Novembre : rando à Gimbrède à l'occasion de la foire aux vins et produits régionaux

Décembre : Balade des crèches

Le Volcelest de Gascogne

Co Présidents : M Mickaël Oustrain & M Julien Garbino

oustrain.michael@orange.fr & jgarbino@hotmail.fr

☎ 06 85 84 43 52 & ☎ 06 30 56 48 12



Le 11 février à 10h00 : bénédiction des équipages et repas avec les trompes de chasse

Les Amis de la Chapelle de Las Martres

Président : M Didier Delpuech

assochapelle.lasmartres@gmail.com

☎ 06 03 09 06 56



Le 2 février : Assemblée Générale de l'association

REPAS INTER ASSO

LA PETANQUE et L'USS

Samedi 29 octobre 2022 à l'initiative de nos amis du club de pétanque, l'USS était conviée à un déjeuner grillade suivi de quelques parties de boules.

Grand moment de convivialité partagé par une trentaine de personnes réunis sur le terrain avec une chaleur inhabituelle pour la saison.

Une très belle après-midi appréciée de tous à renouveler !



LE J7



SEMPESSERRE

Haltes festives du J7 – Buvette Mobile

Buvette
Restauration

Musique
Ambiance guinguette

Les Mercredi Soirs :
20 juillet
3, 17 et 31 août
14 et 28 septembre



Le J7, buvette mobile et son chauffeur Sébastien ont animés notre village quelques mercredis de Juillet, Août, Septembre et Octobre. Sur la place du village, autour du puits, nous avons pu déguster bières et vins accompagnés de différents plats proposés par des food trucks qui ont accompagnés le J7.

Une nouvelle occasion de réunir les habitants de la commune afin de partager un moment de détente et de convivialité.

Vivement l'été prochain !



QUELQUES NOUVELLES DE L'USS

Les petits,



Les U11

A l'issue de la dernière séance d'entraînement, en juin dernier, les pousses de l'USS ont reçu quelques présents offerts par Brico M et les Ets Griso Patrice. **Un grand merci à eux !**



Les U7 et U9



Un peu moins d'effectif pour cette nouvelle saison mais toujours le même enthousiasme pour venir assister aux entraînements tous les jeudis soir avec Alvaro (qui a remplacé Ugo) assisté de Robert.



Et les grands

Pour la première fois de son histoire, l'USS est championne Départementale ARMAGNAC BIGORRE ! Une fierté pour notre commune !



Thomas Péraire – Julien Lacaze – Mathurin Evrard – Florian Ramos – Simon Pellegata

Patrice Griso – Quentin Gobbato – Cyril Martinelli – Cédric Desprat – Loïc Desprat
(Manque sur la photo Jean-Marie Fuchs - Olivier Bonnis – Maxime Thillac – Mickaël Lafagne)



Voici la nouvelle équipe pour cette saison 2022/2023 engagée en Championnat Pré Région qui, après la victoire à domicile contre Caussens samedi 10/12 est Championne d'Automne à l'issue des matchs aller.



Julien Lacaze – Jean-Marie Fuchs – Paul Sagnes- Mathurin Evrard – Maxime Thillac – Loïc Desprat - Nicolas Rodjajewski

Cédric Desprat – Stéphane Raphanel – Quentin Gobbato – Cyril Martinelli – Mickaël Lafagne – Simon Pellegata

Calendrier 2023

DATE	HORAIRE	EQUIPE1	EQUIPE2
*07/01/2023	20h30	USS	Avenir Castera Réjaumont 1
14/01/2023	20h30	Lannemezan BC	USS
21/01/2023	20h30	BC Lourdes	USS
28/01/2023	20h30	USS	Avenir Castera Réjaumont 2
11/02/2023	20h30	USS	AS Montaut 2
11/03/2023	20h30	US l'Isle Jourdain 1	USS
18/03/2023	20h30	USS	AL Gondrin
25/03/2023	20h30	BU Caussens	USS

***Match de coupe du Gers (1/4 de finale)**

LES COMMERCANTS ET ARTISANS SUR NOTRE COMMUNE

Laurent BLANCHARD eurllaurentblanchard@hotmail.fr	« Ligardes »	Carreleur - Mosaïste	06 01 23 20 89
Nathalie BOUNET & Marc MAZEL EARL du COLOME mazel@orange.fr	« Au Petit Couloumé »	Maraîchage	05 62 68 73 19
David CHAPLIN contact@davidchaplin.com	« Larruat »	Consultant en informatique	06 31 10 40 50
Sylvie CHAPLIN chaplinsylvie@gmail.com	« Larruat »	Psychothérapeute - Coach	06 88 08 60 01
Patrice GRISO patrice.griso@wanadoo.fr	« La Bourdasse »	Mécanique agricole	05 62 68 81 42
Alex ZAMBONINI alex.zambonini@orange.fr	« Pouton »	Fabrication charpentes métalliques	06 84 60 28 90
Maison NEELS charcuterie@maison-neels.fr	« Houresté »	Charcuterie traditionnelle	05 62 68 96 00
Mickaël OUSTRAIN L'envol Gascon oustrain.michael@orange.fr	« Tambouret »	Elevage et vente de gibiers	06 85 84 43 52
EARL SIGNETTI dominique.signetti@wanadoo.fr	« La Boubée 2 »	Vente directe à la ferme de légumes de saison	05 62 68 93 58 06 03 55 45 92
Christophe RAMIREZ christophe.ramirez@free.fr	« Ravine du Hound »	Multiservices de Nettoyage	06 06 43 73 63
Clément RHODES	13 Route du Tumulus	Transport routier	06 79 20 74 61
Val de Gascogne	« Lamothe »	Coopérative agricole	05 62 68 89 69
Philippe GOBBATO GEA	« Gachot »	Entreprise travaux agricoles	06 09 97 52 82
EARL de CLARAC Jean-Marie NEELS jean-marie.neels@orange.fr	« Clarac »	Production colorant et pigment Bleu de Lecture	06 73 41 94 75
Baptiste URIZZI Gers Guêpes Frelons baptiste.urizzi@gmail.com	« Lagraulet »	Désinfection, désinsectisation, dératisation	06 69 34 17 96

AUTRES SERVICES

Marie-Hélène GOBBATO	« Tambouret »	Aide-ménagère indépendante	06 20 37 17 09
----------------------	---------------	----------------------------	----------------

INFOS PRATIQUES

NOTRE ECOLE



Directrice :

Mme Myriam Loew-Pasquet

Enseignantes :

TPS, PS, MS et GS (cycle 1) - Mme Delphine Baqué

CP, CE1, CE2 (cycle 2) - Mme Sandrine Ader durant le congé parental de
Mme Laurie Sanson (retour prévu le 3 janvier)

CM1, CM2 (cycle 3) - Mme Myriam Loew-Pasquet

Personnel :

Mme Virginie Dupre (assure la décharge de la directrice une fois par mois)

Melle Elena Dion (ATSEM en maternelle, garderie du matin et entretien des locaux)

Mme Marion Betous (AVS cycle 2)

M. Jean-Christophe Lagaeyssse (AESH)

Mme Sophie Maurizio (AESH)

Mme Mélissa Santaraille (AESH)

Mme Odile Davasse (Garderie interclasse / soir, aide à la cantine et entretien des locaux)

Mme Michèle Bacqua (Cantinière)

Mme Laurence Desprat (entretien des locaux, garderie interclasse)

Mme Delphine Olivier (entretien des locaux)

Mme Marie-Andrée Hiroz (entretien des locaux)

Effectif 2021-2022 : 47 enfants (20 en maternelle – 17 au CP-CE1-CE2 – 10 au CE2-CM1-CM2)

Répartition par commune: Castéra-Lectourois:12 - Sainte Mère: 11 - Sempesserre: 19 - Saint Avit
Frandat : 2 et Saint Martin de Goyne: 2 – Lectoure:1

Le rythme scolaire est de 4 jours semaines. La garderie gratuite est assurée les matins de 7h30 à 8h35 et les soirs de 16h15 à 18h15.

Un service de transport scolaire de la région Occitanie, est également mis au service des familles, au sein des 3 communes du RPI, pour acheminer les enfants à l'école de Sempesserre.

Des journées d'accueil pour les futures rentrées sont prévues mais aucune date n'a été fixée pour le moment. Vous pouvez tout de même dès à présent prendre contact avec l'école (05 62 68 73 30) afin d'établir l'inscription de votre enfant.

Tout comme le règlement intérieur, vous pouvez retrouver les différents projets, activités et sorties dont bénéficient les enfants de l'école sur le site internet de notre village.

LA SALLE DES FÊTES



Tarifs en vigueur:

- 200 € pour les personnes de la commune (150€ de location + 50€ de charges)
- 400 € pour les personnes hors commune (350€ de location + 50€ de charges)
- 250 € pour les réunions de divers organismes
- la caution de ces locations est fixées à 1500 €

Le secrétariat de Mairie reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le calendrier des réservations est consultable sur le site internet.

LA BIBLIOTHEQUE



Pour les amoureux de la lecture vous pouvez vous rendre à la mairie aux heures d'ouverture, des livres récents, historiques, policiers, intrigues historiques et autres vous attendent. Un dépôt de livres de la bibliothèque de prêt du Département est également renouvelé plusieurs fois par an par le passage du bibliobus.

NOTRE SITE INTERNET, visité près de 55 000 fois !

En allant à l'adresse www.sempesserre.fr, chacun peut désormais trouver toutes les précisions utiles sur la municipalité comme sur l'école primaire, mais aussi sur les services de la communauté de communes de la Lomagne gersoise ou encore les possibilités d'hébergement pour les visiteurs et hôtes de passage. Y figurent aussi en bonne place les événements et festivités à venir ainsi que les nombreuses et heureuses initiatives des associations sempesserroises.

Alors rendez-vous sur notre site pour vous faciliter la vie et ne rien rater de ce qui fait le charme et l'agrément de notre village.



MESSES

Les horaires des messes sont indiqués pour toutes les églises du secteur dans le journal de la paroisse intitulé « Nouvelles de nos chemins ».

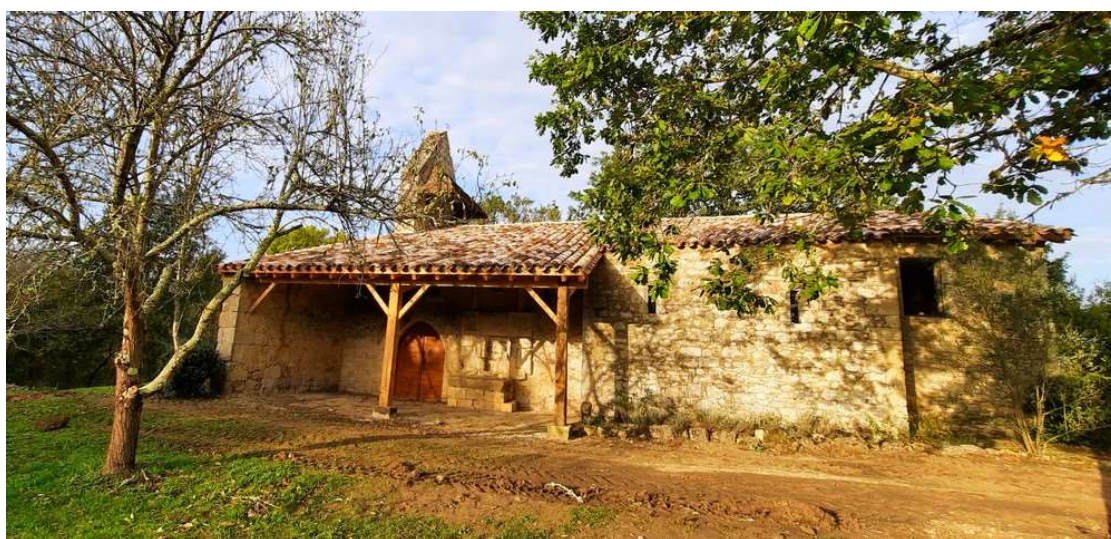
Pour tout renseignements : **-M. l'Abbé Charles Sawadago**

Presbytère de Lectoure 30, rue Nationale

☎ **05 62 68 83 83.**

courriel : paroisselectoure@wanadoo.fr

Un office est maintenu, chaque année, en juillet à la chapelle de Las Martres de Sempesserre.



Site paroissial: <http://paroisse.lectoure.free.fr>

Radio présence : 89.6

Diocèse d'Auch : <http://catholique-auch.ccf.fr>

DECHETERIE



Site internet : www.syndicats-lectoure.com

Lectoure	Lundi – Mercredi – Jeudi – Vendredi – Samedi	9h-12h30 – 13h30-17h
Fleurance	Lundi – Mardi – Mercredi – Vendredi – Samedi	9h-12h30 – 13h30-17h
Miradoux	Mardi – Jeudi – Samedi	9h-12h30
	Vendredi	14h-17h
Saint-Clar	Mardi – Mercredi – Jeudi – Samedi	14h-17h
	Vendredi	9h-12h30

Un peu de civisme, SVP !!!



Pour **rappel**, tout **dépôt sauvage** (dans la nature ou au pied des conteneurs) constitue une infraction. L'usager ayant effectué ce **dépôt** est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros selon la gravité des faits.

Plus je trie mes déchets, moins je paie.

Telle sera la devise du Sidel d'ici 2025



6

Mardi 15 Février 2022, le Comité Syndical du SIDEL s'est largement prononcé en faveur du passage à la Tarification Incitative à horizon 2025.

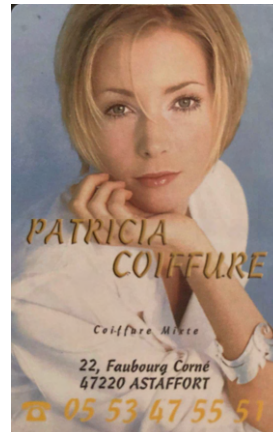
Ce vote fait suite à l'étude préalable portée par le bureau d'études INDDIGO et débutée en Mars 2020 avec pour objectifs la baisse de la production de déchets, la maîtrise du coût du service public face à l'explosion des coûts de traitement des déchets, ainsi que la modernisation du service de collecte et le respect de la réglementation.

Au terme d'un débat de grande qualité, le projet a été adopté à 40 voix pour, 16 voix contre et 4 abstentions. Il propose de faire évoluer le schéma de collecte et le mode de financement du service.

Dans un premier temps, l'harmonisation du schéma de collecte se traduira par la mise en place de points d'apports volontaires dédiés aux 3 flux de déchets (poubelle noire, poubelle jaune et verre) sur l'ensemble du territoire du SIDEL. Dans un second temps, l'abandon à horizon 2025 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) au profit d'une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOMi) permettra de doter la population d'un outil incitatif selon le principe « **plus je trie mes déchets, moins je paie** ».

Un plan d'actions d'une durée de 3 ans, comprenant un volet important consacré à la communication et à la concertation avec la population, va donc être lancé en étroite collaboration avec toutes les communes du SIDEL.

Faisons-leur la Pub...



BRICO.m Commerce de proximité implanté depuis 1976
Tout pour votre maison

Du Lundi au Vendredi : 9:00 - 12:00 / 14:00 - 19:00
Samedi : 9:00 - 12:00 / 14:00 - 18:00

Face Intermarché - Chemin des Rondes 47220 ASTAFFORT

05.53.67.16.24 mag.bricom@gmail.com www.brico-m.fr

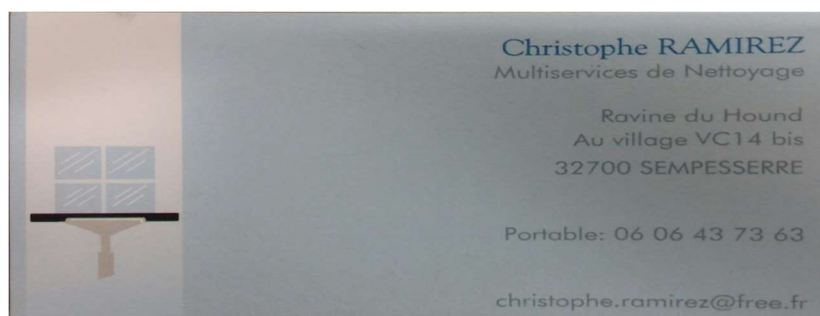


Pour plus d'informations, contactez-nous au

05.81.68.10.69

Par mail louspoulissous@gmail.com

ou facebook : M.A.M Lous Poulissous





Baptiste URIZZI au 06 69 34 17 96.

Eurl GRISO
Matériel Agricole

06 73 32 49 58



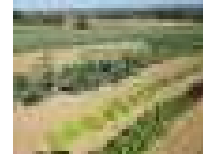
32700
SEMPESSERRE



EARL SIGNETTI

Laboubée 2

32700 SEMPESSERRE



Nathalie et Marc MAZEL
EARL du Couloumé
Couloumé du Haut

32700 SEMPESSERRE



L'envol Gascon

Michaël OUSTRAIN

Tambouret

32700 SEMPESSERRE



AMIS SEMPESSERROIS

Les membres du conseil municipal se joignent à nous pour vous présenter leurs meilleurs vœux et, pour marquer la nouvelle année, vous invitent le...



**Samedi
14 janvier 2023
A 18h30
A la Salle des
Fêtes**

Nous espérons pouvoir vous retrouver toujours aussi nombreux, accompagnés de vos amis et de vos proches aux différentes manifestations proposées tout au long de l'année par nos dynamiques associations



L'équipe de rédaction

Anne-Laure, Christelle, Florent

